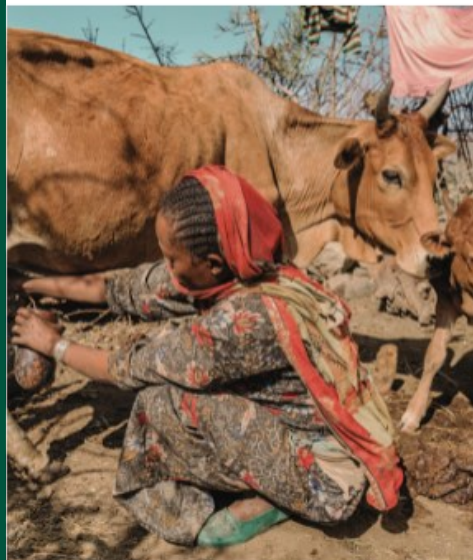


## NOTE THÉMATIQUE

### Interdépendance des filières laitières ouest-africaine et française : pistes de réflexion pour une relation durable

*Les propositions d'Agriculteurs français et  
développement international (Afdi)*



## Responsables de publication

**Auteur :** Stéven Le Faou, consultant indépendant (Jokkoo Conseil), pour Afdi

**Directeur de publication :** Samuel Diéval, Directeur Afdi

**Comité de publication :** Alain Herbinet, Gérard Guilbaud, Philippe Levillain

**Graphisme et mise en page :** Mercedes Bah, chargée de communication Afdi

## À propos

### **Afdi (Agriculteurs français et développement international)**

Association de solidarité internationale, Afdi soutient les agriculteurs familiaux dans leur volonté de vivre dignement de leur métier et d'assurer la pérennité des exploitations agricoles et des organisations paysannes (OP).

Ancrée dans le territoire français, Afdi s'engage en faveur des agricultures familiales, soutient les initiatives des OP partenaires des pays du Sud, et sensibilise les (futurs) professionnels du monde agricole et rural français à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Fondée sur l'identité commune du métier de paysan, Afdi s'appuie sur les échanges entre pairs et les partenariats durables entre les mondes agricoles français et des pays en développement.

**Pour en savoir plus :** <https://www.afdi-opa.org>

**Contact presse :** Mercedes Bah, chargée communication mercedes.bah@afdi-opa.org

Alors que l'impact de la concurrence extérieure sur le développement de la filière laitière ouest africaine est un débat de longue date parmi les acteurs du développement international, Afdi initie depuis 2015 des travaux sur ce sujet<sup>1</sup>. Constatant que l'analyse développée par les ONG et la recherche se concentre globalement sur le commerce de produits laitiers entre l'Union européenne et l'Afrique de l'Ouest, Afdi propose, à travers cette note, d'analyser plus spécifiquement les interdépendances entre les filières laitières française et ouest-africaine afin de renforcer leurs complémentarités. Ce document contextualise les enjeux commerciaux entre les filières, analyse les initiatives des principaux exportateurs français et propose une série de recommandations.

Il a pour ambition principale d'objectiver les enjeux d'une relation commerciale durable, dans le sens où elle permette aux éleveurs français et ouest-africains d'envisager un développement de leurs filières, en répondant aux attentes sociétales, sociales et environnementales.

À travers cette analyse, Afdi souhaite participer à l'instauration d'un dialogue constructif entre les organisations professionnelles agricoles ouest-africaines et françaises, en lien avec les acteurs publics et privés du développement des filières laitières.

## P. 4

LES PRINCIPAUX ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR LAITIER OUEST-AFRICAIN

- 4 Contexte de la production laitière en Afrique de l'Ouest
- 5 Le développement de la filière laitière ouest-africaine face aux importations
- 7 L'Offensive lait : réponse publique face aux défis de la filière
- 7 Les approches RSE des entreprises multinationales : réponses privées au défi du développement de la filière
- 8 Eléments de contexte sur le commerce international de produits laitiers français

## P. 8

L'IMPLANTATION DE LA FILIÈRE LAITIÈRE FRANÇAISE EN AFRIQUE DE L'OUEST

- 10 Les exports de produits français en Afrique
- 11 Les exports de produits laitiers français en Afrique de l'Ouest
- 13 Analyse des tendances des investissements et des démarches RSE des entreprises françaises en Afrique de l'Ouest
- 15 La concurrence des exportations de produits laitiers  
*Recommandations*
- 17 La position des entreprises françaises en termes d'investissements responsables  
*Recommandations*

## P. 15

QUELLES PISTES D'ÉVOLUTION DE LA STRATÉGIE DU SECTEUR LAITIER FRANÇAIS EN AFRIQUE DE L'OUEST ?

<sup>1</sup> Exemples : Stéven Le Faou, Jokkoo (2022) « Analyse des exportations normandes de produits laitiers vers l'Afrique de l'Ouest » - Afdi, Horizon Solidaire.  
Guillaume Duteurtre et Arielle Vival (2018) « La filière laitière à Bobo Dioulasso » - CIRAD, Confédération paysanne du Faso et Afdi.

## LES PRINCIPAUX ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR LAITIÈRE OUEST-AFRICAIN

### Contexte de la production laitière en Afrique de l'Ouest

Dans un contexte d'urbanisation et de forte augmentation de la population en Afrique de l'Ouest (quadruplement entre 1960 et 2020), l'approvisionnement alimentaire de la région est une problématique majeure. Actuellement, la production de lait en Afrique de l'Ouest est dominée par un système extensif, qui compte pour 80 % du lait produit. Le lait issu de ces élevages est en grande partie autoconsommé et les rendements des troupeaux sont compris entre 1 et 4 litres de lait par vache et par jour. Parallèlement, un système d'élevage semi-intensif se développe, avec la multiplication de fermes sédentarisées disposant de troupeaux de petite taille (moins de 10 vaches), et dont la productivité reste moyenne (autour de 10 litres par jour), même si elle est plus importante que dans le système extensif. Ces fermes ont un rôle important dans la commercialisation du lait destiné à la transformation dans les laiteries locales. Enfin, il existe des dizaines de fermes laitières « spécialisées » dans toute l'Afrique de l'Ouest, qui sont des unités intensifiées, orientées vers la production de lait frais, souvent installées autour des capitales. Ce type de structure d'exploitation est détenu par des acteurs économiques ayant des capacités d'investissement significatives.

Des bassins de collecte en milieu rural et périurbain se sont organisés depuis le début des années 2000, en particulier autour des laiteries. Il s'agit généralement d'unités de transformation de taille modeste ou moyenne, souvent qualifiées de « mini laiteries ». Cette dynamique est particulièrement importante dans les pays du Sahel (Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger), qui sont les pays ouest-africains où la consommation et la production de lait sont historiquement les plus élevées.

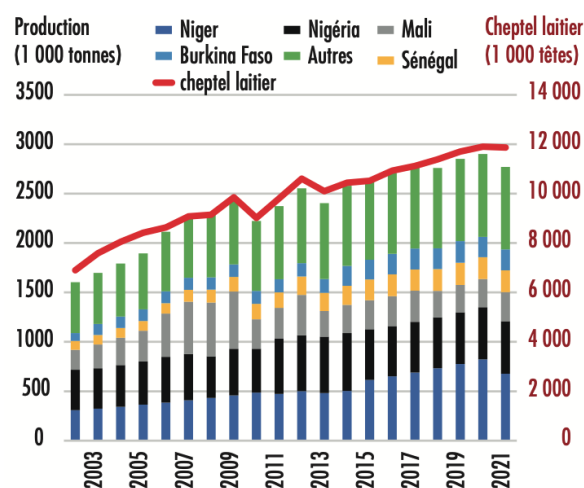
La production laitière de ces bassins est en forte hausse, mais reste cependant insuffisante pour satisfaire l'essor de la demande. Au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal, on estime que la part du lait collecté s'élève respectivement à 3.1%, 5.8% et 7.8% du lait trait.

Le développement de l'offre locale reste par conséquent une problématique importante à la fois en termes de sécurité alimentaire et de développement.

En 2020, les chercheurs du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) soulignent deux caractéristiques intrinsèques de la filière laitière ouest-africaine qui sont au cœur de ses enjeux de développement :

- ◆ Compte tenu du taux de pauvreté élevé en Afrique de l'Ouest (30% de la population est touché par la pauvreté, selon l'indice de pauvreté multidimensionnel – IPM<sup>2</sup>), les professionnels de la filière doivent fournir des produits bon marché aux consommateurs. Cette réalité exerce une pression sur les prix, à laquelle s'ajoute la concurrence des importations issues de filières industrielles à plus forte productivité et, parfois, subventionnées. La diminution des coûts de production au sein de la filière ouest-africaine ou son subventionnement sont donc des questions majeures pour développer une offre de produits laitiers correspondant à la demande. La crise des prix agricoles de 2021/2022 illustre parfaitement le niveau de sensibilité de la filière à la volatilité des prix locaux et internationaux. L'inflation a soumis les éleveurs à la fois à la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs et à la hausse de coût de l'alimentation et des produits vétérinaires<sup>3,4</sup>

**Production laitière et cheptel bovin en Afrique de l'Ouest (Zone CEDEAO + Mauritanie)**



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FAOSTat

<sup>2</sup> Jennings et Oldiges (2020). « Comprendre la pauvreté en Afrique » - Université d'Oxford, OPHI.

<sup>3</sup> G. Duteurtre, C. Corniaux, A. De Palmas (2020). « Lait, commerce et développement au Sahel. Impacts environnementaux de l'importations des mélanges MGV européens en Afrique de l'Ouest ». Rapport pour les Groupes « Les Verts » et « S&D » du Parlement Européen, CIRAD.

<sup>4</sup> Afdi, Fondation FARM (2023). Hausse des prix et crises géopolitiques : quelle résilience des agricultures africaines face aux chocs ? Contribuer au débat français sur l'avenir des relations Afrique-France.

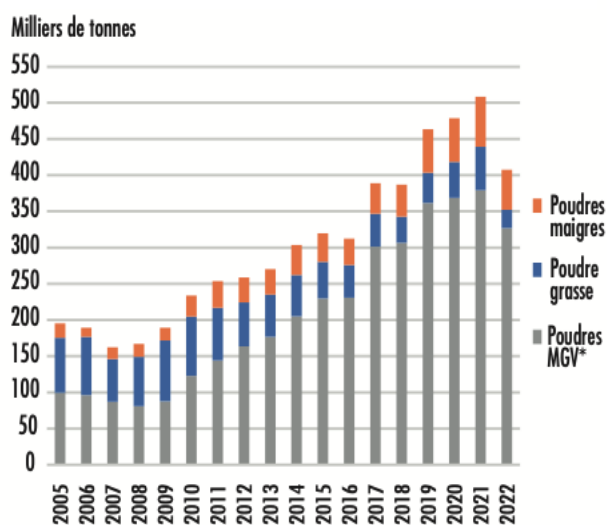
- ◆ Les conditions climatiques, en Afrique de l'Ouest, conduisent à une forte saisonnalité de la production. Les systèmes d'élevage locaux se sont traditionnellement adaptés à cette situation pédoclimatique (saisonnalité et dispersion des pluies) grâce à la transhumance des troupeaux. Par conséquent, « *le lissage de la courbe de production de lait sur les 12 mois de l'année nécessite la sédentarisation d'un noyau laitier* » (Corniaux et al., 2014 ; Duteurtre, 2013), qui se traduit par une forte hausse du coût de l'élevage, en particulier en matière d'alimentation animale. Cette sédentarisation de l'élevage reste cependant une condition de l'augmentation des volumes de lait collectés. La hausse des taux de collecte depuis le début des années 2000 atteste d'une dynamique de fixation de certaines exploitations et d'augmentation de leur productivité. Elle est surtout observable autour des centres urbains (grandes villes et villes secondaires), où la création d'unités de transformation laitière a permis d'organiser les circuits de collecte et d'offrir des débouchés au lait local.

Actuellement l'offre domestique en Afrique de l'Ouest couvre environ 70 % de la demande, avec de très fortes disparités entre les pays côtiers et sahéliens, selon la FAO<sup>5</sup>.

## Le développement de la filière laitière ouest-africaine face aux importations

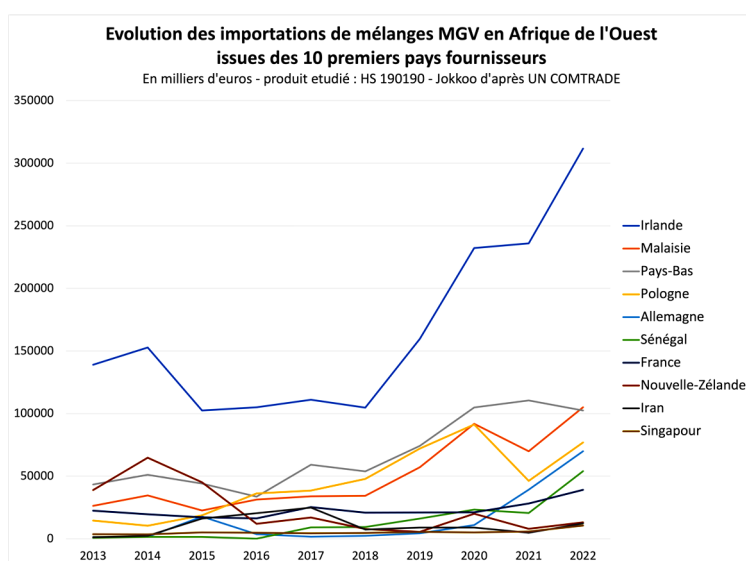
La production locale étant insuffisante pour répondre à la demande dans tous les pays de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)<sup>6</sup>, les importations de produits secs (poudres de lait) ont une place importante dans l'approvisionnement de la zone. Compte tenu de la compétitivité des importations et des faibles droits de douane appliqués sur ces poudres - qui ne sont que de 5% - la concurrence-prix est importante sur le marché.

### Exportations de poudres de lait européennes à destination de la CEDEAO



\*Poudre de lait réenrichie avec de la matière grasse végétale

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Eurostat



Depuis le début des années 2010, cette concurrence a augmenté à la suite du développement des importations de mélanges de lait écrémé et de matières grasses végétales (dits mélanges MG\* ou Fat Filled Milk Powder (FFMP)), qui sont vendus un tiers moins cher que les poudres de lait grasses, soit jusqu'à moitié moins cher que le lait local. La

part des MG\* dans les importations de produits laitiers en Afrique de l'Ouest est passée de 24% sur la période 2000-2009 à 52% en 2019.

<sup>5</sup> CEDEAO (2020). « Offensive régionale pour la promotion des chaînes de valeur du lait local en Afrique de l'Ouest ». Document de Programme prioritaire d'investissements.

<sup>6</sup> Pays membres de la CEDEAO : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sierra Leone, Sénégal et Togo.

Les mélanges MGV sont principalement importés de l'Union Européenne (77% des importations en 2019), avec trois fournisseurs principaux : l'Irlande, la Pologne et les Pays-Bas. En important 324 500 tonnes de mélanges MGV européens en 2019, l'Afrique de l'Ouest consommait 36% des volumes totaux exportés par l'Union européenne<sup>7</sup>. Ainsi, la CEDEAO est le premier marché européen des poudres MGV.

Afin de comprendre la croissance des exportations européennes de mélanges MGV, il est important de rappeler que le marché européen est déséquilibré, avec une consommation de matière grasse laitière supérieure à celle des matières protéiques. Par conséquent, les excédents de poudre de lait écrémé sont structurellement destinés à l'export.

Depuis 2008, l'intégration de ces poudres aux mélanges MGV s'est développée, leur offrant un nouveau débouché qui se substitue au marché des poudres de lait entier. Les exportations de poudres MGV depuis l'Union européenne proviennent d'un nombre limité d'entreprises internationalisées et souvent spécialisées dans la transformation d'ingrédients laitiers<sup>8</sup>.

Face à la concurrence des mélanges MGV, dont les importations ont augmenté de manière continue depuis 2008 jusqu'en 2021, des organisations de producteurs d'Afrique de l'Ouest et de la société civile se sont organisées pour dénoncer la concurrence que ce produit exerce sur la production de lait local et l'absence de transparence sur sa composition.

En 2018, une coalition regroupant plus de quinze organisations régionales d'agriculteurs et d'éleveurs, 55 organisations agricoles nationales, une organisation de producteurs laitiers européens (European Milk Board) et six organisations de la société civile internationale a lancé une campagne intitulée « *Mon lait est local* ».

Couvrant six pays (le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Sénégal, la Mauritanie et le Tchad), elle promeut la consommation de lait local, l'augmentation des soutiens publics à la filière et une amélioration de la protection douanière.

En 2019, des ONG belges et françaises<sup>9</sup> ont lancé une initiative parallèle en Europe intitulée « *N'exportons pas nos problèmes* », qui porte trois revendications principales : adopter des mesures de gestion de l'offre de la production laitière en Europe, mettre en place des relations commerciales équitables entre l'Union européenne et l'Afrique, et soutenir les filières locales africaines via une politique de développement cohérente<sup>10</sup>.

Ces campagnes de plaidoyer ont, entre autres, pour objectif d'influencer l' « *Offensive lait* », une démarche initiée par la CEDEAO en 2017 en réponse aux interrogations émergentes des organisations paysannes et de la société civile.

<sup>7</sup> Principaux clients : Nigéria (29 % des volumes), Sénégal (26 %), Mali (10 %), Côte d'Ivoire (8 %), Mauritanie (5 %) et Ghana (5 %). (V. Chatelier).

<sup>8</sup> Gao J., Haworth N. (2016). « The global dairy industry. Report, IUF dairy division ». Marketwatch (2023). « Fat Filled Milk Powders (FFMP) Market Research 2023-2030 ».

<sup>9</sup> Sos Faim Belgique, Oxfam-Solidarité, AVSF, CFSI, Vétérinaires sans frontières.

<sup>10</sup> Campagne « N'exportons pas nos problèmes » : <https://www.nexportonspasnosproblemes.org>

## L'Offensive lait : réponse publique face aux défis de la filière

À la suite de la crise alimentaire de 2008, et considérant que la région a un fort potentiel dans la production de lait, la CEDEAO a initié un plan de structuration de la filière laitière, intitulé « *Offensive lait* ». L'institution estime à 510 millions de têtes le cheptel de ruminants dans la sous-région, toutes espèces confondues, mais constate que les pays d'Afrique de l'Ouest importent des produits laitiers pour un montant d'1 milliard de dollars par an. Par conséquent, elle s'est donnée pour objectif « *de doubler la production à l'horizon 2030* », qui passerait de 5 à 10 milliards de litres, et a adopté un « *programme prioritaire d'investissement*<sup>11</sup> » en 2020. Ce programme ambitionne une augmentation de la production qui « *aboutira à une réduction substantielle des produits laitiers importés pour la satisfaction de la demande de lait* ».

La CEDEAO souhaite également que les entreprises de transformation présentes sur le territoire intègrent au moins 25% de lait local. À travers l'Offensive lait, la CEDEAO entend devenir autosuffisante en lait et, à terme, exportatrice.

Pour y parvenir, la CEDEAO s'est fixée quatre objectifs principaux ;

- ◆ Augmenter la productivité des cheptels laitiers en améliorant l'accès à une alimentation animale de qualité, à la génétique et aux soins vétérinaires ;
- ◆ Améliorer la collecte et la transformation du lait, dans un contexte où les infrastructures régionales sont défaillantes et où l'élevage pastoral reste important. Pour y parvenir, la CEDEAO souhaite aussi bien faire appel au développement des laiteries industrielles que des mini-laiteries ;
- ◆ Densifier le réseau de distribution des produits laitiers et améliorer les normes sanitaires ;
- ◆ Améliorer l'environnement fiscal du développement de la filière, à la fois en augmentant le taux de protection via les droits de douane et en adoptant la fiscalité intérieure favorable aux produits laitiers locaux (TVA).

Le partenaire principal de ce programme est actuellement l'Agence française de développement (AFD), qui a récemment lancé un programme de soutien de l'Offensive lait à hauteur de 11 millions d'euros sur la période 2023-2027.

La France appuie en particulier quatre axes du programme ouest-africain : la réforme des politiques (création d'un environnement favorable au développement de la filière), la contribution à la structuration des acteurs de la filière, l'amélioration de la consommation du lait local et l'incitation à l'investissement. La Coopération suisse finance également l'initiative, via un programme qui vise à la création d'emploi pour les jeunes au sein de la filière.

## Les approches RSE des entreprises multinationales : réponses privées au défi du développement de la filière

Parallèlement à l'évolution des importations, les investissements des firmes européennes laitières se sont développés en Afrique de l'Ouest au cours des années 2010. Actuellement, la totalité des laiteries implantées en Afrique de l'Ouest (une centaine) utilise de la poudre de lait importée, dont 80% de manière exclusive. Néanmoins, on constate que les entreprises étrangères développent parfois des systèmes de collecte de lait local pour plusieurs raisons.

D'une part, elles souhaitent renforcer leur approvisionnement local, dont les cours sont moins volatiles que ceux du marché mondial. D'autre part, ces entreprises prennent en compte la volonté de certains États de développer la collecte de lait local.

<sup>11</sup> Commission de la CEDEAO, Direction de l'Agriculture et du Développement Rural (2020). Document de Programme Prioritaire d'investissements : « Offensive régionale pour la promotion des chaînes de valeur du lait local en Afrique de l'Ouest ».

De ce point de vue, les engagements des Etats semblent évoluer. On notera par exemple que :

- ◆ La Côte d'Ivoire souhaite que 25% de ses besoins en lait soient assurés par la production locale en 2030, contre 17% actuellement (200 000 tonnes équivalent lait). En septembre 2021, FrieslandCampina a annoncé avoir conclu un accord avec le gouvernement ivoirien pour « *structurer la filière locale et in fine développer la production locale de lait*<sup>12</sup> » ;
- ◆ Le Nigeria a adopté une politique de développement de la filière depuis 2018. Le précédent gouvernement nigérian s'était fixé pour objectif d'atteindre l'autosuffisance en lait en 2023, en augmentant de 670 millions de litres par an la production nationale. Cette volonté a conduit à des engagements des investisseurs en faveur du développement de la filière locale. C'est en particulier le cas de FrieslandCampina (Pays-Bas) et Arla (Suède, Danemark, Royaume-Uni). Historiquement présente au Nigeria, FrieslandCampina a annoncé en 2023<sup>13</sup> de nouveaux investissements pour développer la production locale traitée par ses usines au Nigeria. La coopérative Arla Food a lancé, quant à elle, la construction d'une ferme laitière dans le Nord du Nigeria d'une taille de 200 hectares et dotée d'un cheptel de 400 vaches. Elle souhaite y former jusqu'à 1000 éleveurs locaux. En 2017, Arla a engagé des partenariats avec des ONG, des organisations agricoles nigérianes et des centres de recherche afin de développer une chaîne de valeur durable au Nigeria.

Les groupes laitiers ont également développé des démarches RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) en Afrique de l'Ouest. Si cette dimension n'est pas encore un déterminant majeur des choix d'investissements, elle oriente cependant leur participation à certains projets économiques. Trois types d'approches principales sont identifiées dans ce domaine :

- ◆ Le développement de partenariats de terrain pour augmenter la production locale de lait. Le cas du partenariat entre La Laiterie du Berger, au Sénégal, et Danone, est emblématique de la volonté d'un groupe industriel en matière de développement du social business, à travers le renforcement de cette laiterie qui collecte du lait auprès des agropasteurs<sup>14</sup> ;
- ◆ La participation à des projets de développement territorial, en co-construction avec les États, qui s'appuie souvent sur un investissement créant des emplois et produisant ou transformant du lait local. Il peut s'agir de grandes exploitations laitières, comme dans le cas d'Arla au Nigeria ;
- ◆ Des actions qui ciblent une réponse à la demande locale de produits à bas coût, tout en introduisant des normes de durabilité. Ces approches ne prennent pas en compte le développement de la production laitière locale.

## L'IMPLANTATION DE LA FILIÈRE LAITIÈRE FRANÇAISE EN AFRIQUE DE L'OUEST

### Éléments de contexte sur le commerce international de produits laitiers français

Le secteur de la transformation laitière a la particularité d'être atomisé en France, avec 1 200 « unités légales » (INSEE, ESANE), employant 56 000 salariés. On retrouve parmi elles de très nombreuses PME mais aussi quatre groupes figurant dans le « top 20 mondial » en 2022 (Lactalis (1<sup>er</sup>), Danone (3<sup>e</sup>), Savencia (12<sup>e</sup>) et Sodiaal (14<sup>e</sup>))<sup>15</sup>. Au cours des vingt dernières années, le secteur de la transformation s'est fortement restructuré. Le nombre d'entreprises de transformation a considérablement baissé au gré des processus de fusion et d'acquisition, autour des leaders privés ou coopératifs dont le rôle, déjà prépondérant, s'accroît en matière de production et d'exportation de produits laitiers<sup>16</sup>.

<sup>12</sup> Commodafrica (2021). Roger Adou, FrieslandCampina West Africa, « Nous sommes en partenariat avec le gouvernement ivoirien pour former un écosystème de fermiers laitiers ».

<sup>13</sup> Ecofin (5 juin 2023) Nigeria : FrieslandCampina mobilisera 6,5 millions \$ pour son approvisionnement local de lait cru en 2023.

<sup>14</sup> Stéven Le Faou, Jokkoo (2020). « Filière lait : analyse des interdépendances entre l'Afrique de l'Ouest et la région Pays de la Loire ». Guinée 44.

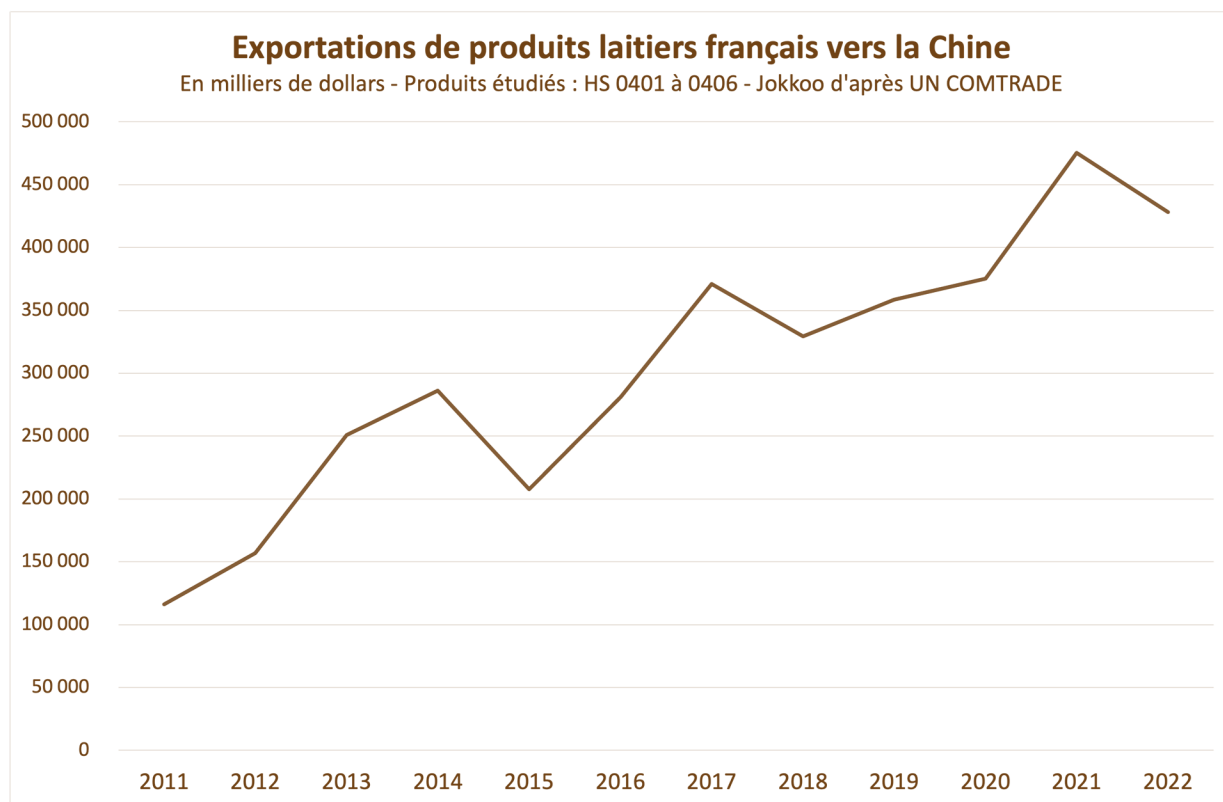
<sup>15</sup> Rabobank (2022). Global Dairy Top 20.

<sup>16</sup> François Champanhet, Yves Marchal, Yves Riou (2016). « Compétitivité de la filière laitière française : stratégies d'acteurs et politiques publiques ». CGAAER.

La France exporte environ 42% de sa production laitière<sup>17</sup>. En 2022, la balance commerciale des produits laitiers français est excédentaire de 3 milliards d'euros. 84% de cet excédent est réalisé grâce aux exportations vers les pays tiers (c'est à dire hors Union européenne) en 2019. Les exportations françaises de produits laitiers ayant progressé moins rapidement que les exportations mondiales, la part de la France dans le commerce international de produits laitiers a diminué de façon continue entre 2010 et 2018, passant de 10,5% à 8,7%. 90% des exportations françaises de produits laitiers sont destinées à 30 pays<sup>18</sup>.

La France exporte principalement vers l'Union européenne (60%), et, même si les expéditions vers les pays tiers sont plus modestes (Chine, 8% ; États-Unis, 4% ; Algérie, 3%), leur importance augmente et leur place est prépondérante en matière d'excédent commercial. Sur le long terme, cette croissance se traduit en particulier par l'augmentation des exportations des produits secs (essentiellement les poudres de lait), très demandés dans certains pays : ils comptaient pour un tiers des exportations en valeur en 1988, derrière les fromages (37,9%), contre près de la moitié en 2018 (49,7%). Parmi les premiers clients des poudres de lait françaises, figurent : la Chine, et les pays d'Asie du Sud-Est (les exportations de produits laitiers y ont été multipliées par neuf en trente ans), mais également l'Algérie<sup>19</sup>.

L'année 2022 marque une rupture dans la croissance du commerce des poudres de lait, avec une baisse globale des exportations laitières européennes vers les pays tiers. La France a diminué les exportations de poudres maigres et de poudres grasses vers les pays tiers de, respectivement, 25,5% et 18,8% entre 2021 et 2022. Ces évolutions méritent d'être regardées dans le détail, car si les exportations de poudre maigre ont diminué de 53% vers la Chine en 2022, elles ont augmenté de 59% vers l'Algérie au cours de l'année.



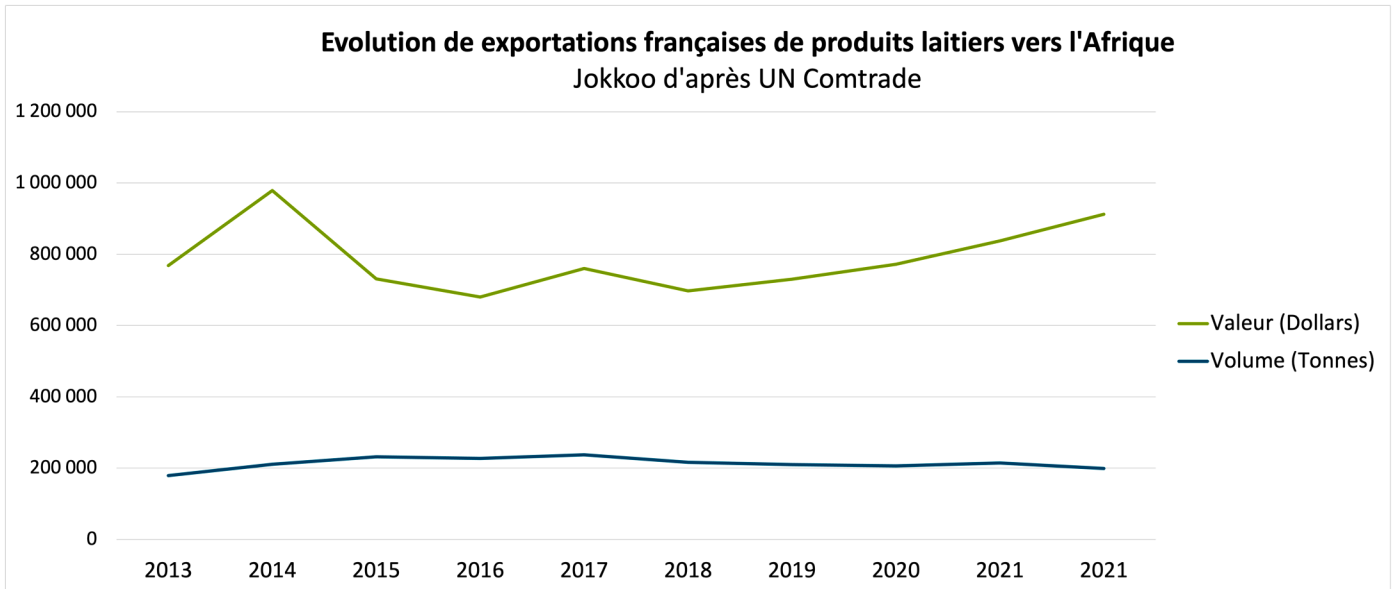
<sup>17</sup> Vincent Chatellier (2018). « Le commerce extérieur de la France en produits laitiers : entre impasses et opportunités ». Rencontres Recherches Ruminants (3R), Institut de l'Élevage (IDELE).

<sup>18</sup> INRAE (2019). « Quelle place pour l'économie laitière française sur l'échiquier mondial aujourd'hui ? ».

<sup>19</sup> France Agrimer (2021). « Compétitivité de la filière française Lait ».

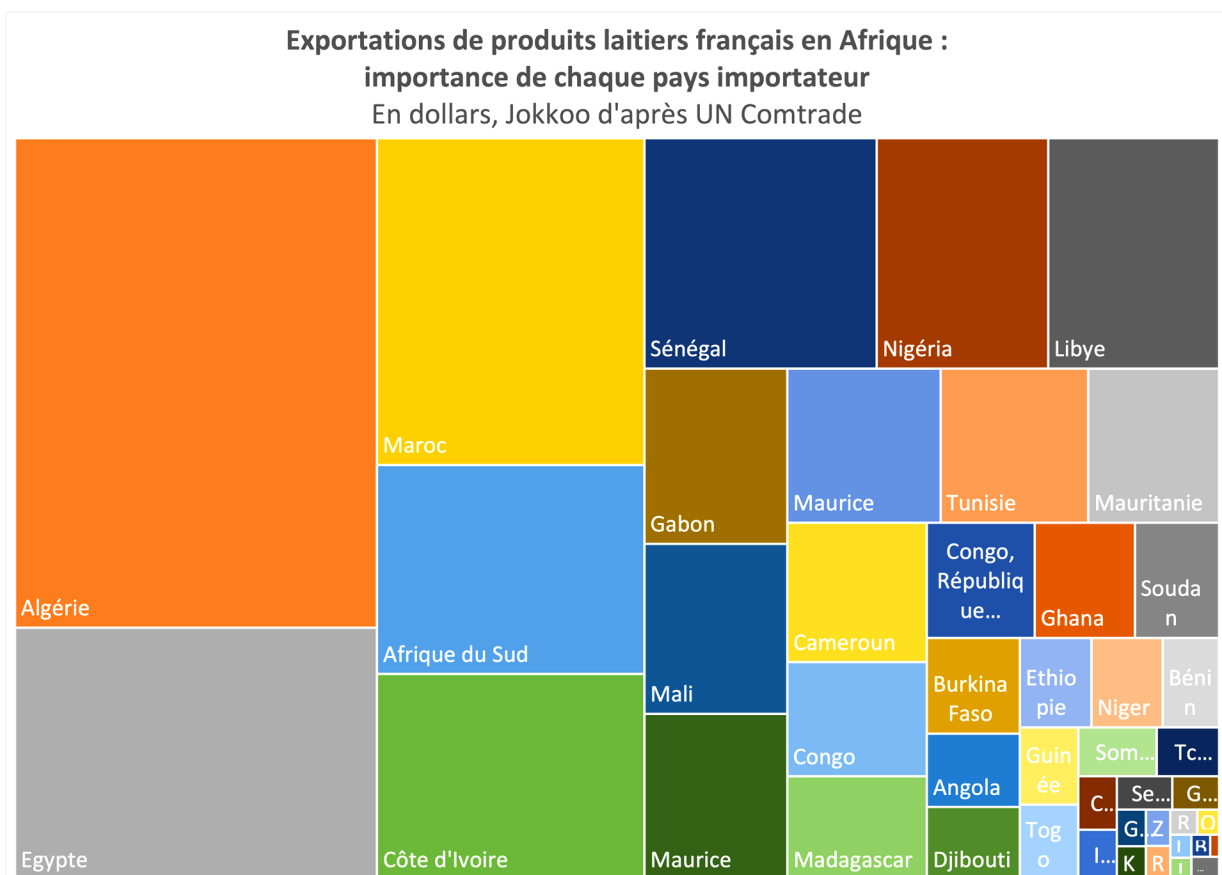
## Les exports de produits français en Afrique

Les volumes laitiers exportés par la France vers l'Afrique sont relativement stables depuis une dizaine d'années et se situent autour de 200 000 tonnes par an. Les variations de la valeur des exports sont essentiellement liées à un effet prix. La part des poudres de lait dans l'ensemble des exportations vers l'Afrique étant importante, la hausse de la valeur des exports est liée à la hausse du prix des poudres entre 2018 et 2021. On constate, cependant, une certaine régularité des volumes exportés.

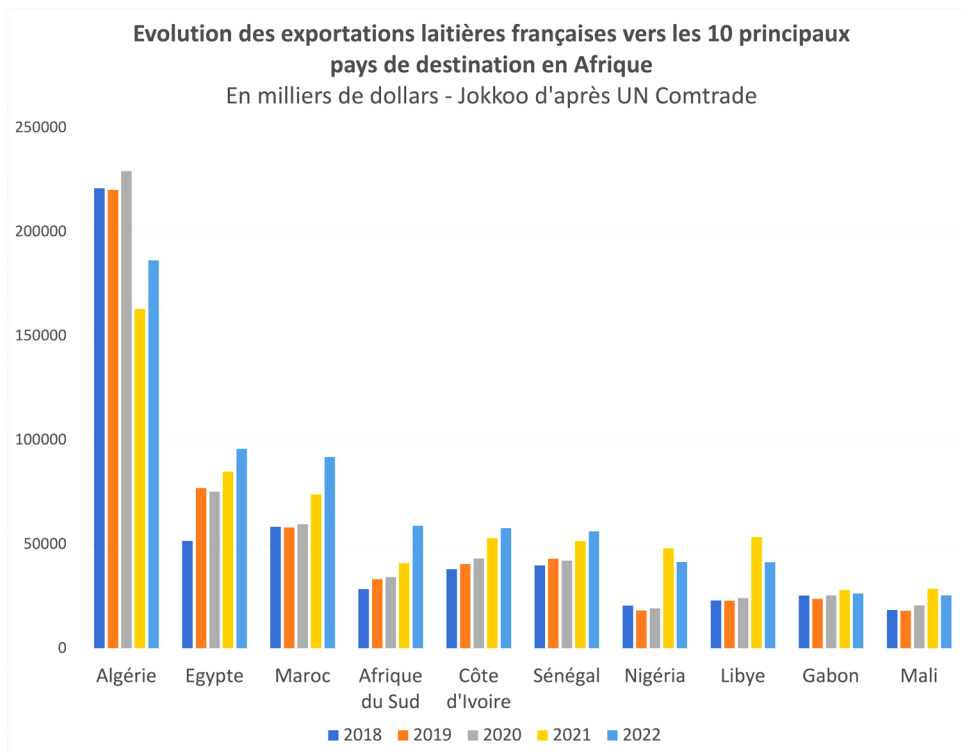


Du fait de la relative stabilité des exports français sur un marché laitier africain en pleine expansion, les parts de marché de la France ont connu une tendance à la baisse par rapport à celles de ses concurrents depuis le début des années 2010 (passant d'environ 13% en 2013 à 10% en 2020). Depuis 2020, cette tendance s'inverse.

L'Afrique du Nord est le principal bassin de consommation des exportations françaises sur le continent, avec l'Algérie en tête, qui absorbe 20% de la valeur des exportations destinées à l'Afrique en 2022.



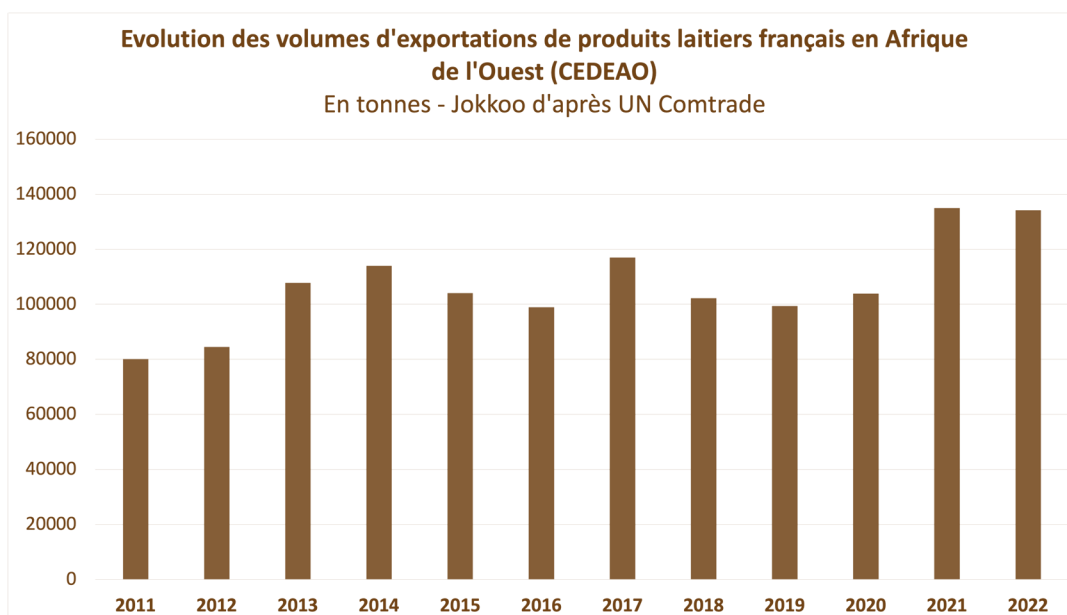
Quatre catégories de produits représentent 87% des exports de produits laitiers français vers l'Afrique en 2022 : les poudres de lait entier et écrémé sont la catégorie la plus exportée vers l'Afrique, et représentent 40% des exports français vers le continent, le lait liquide représente 15% des exports, le lait infantile 19% et les mélanges MG 13% en 2022.



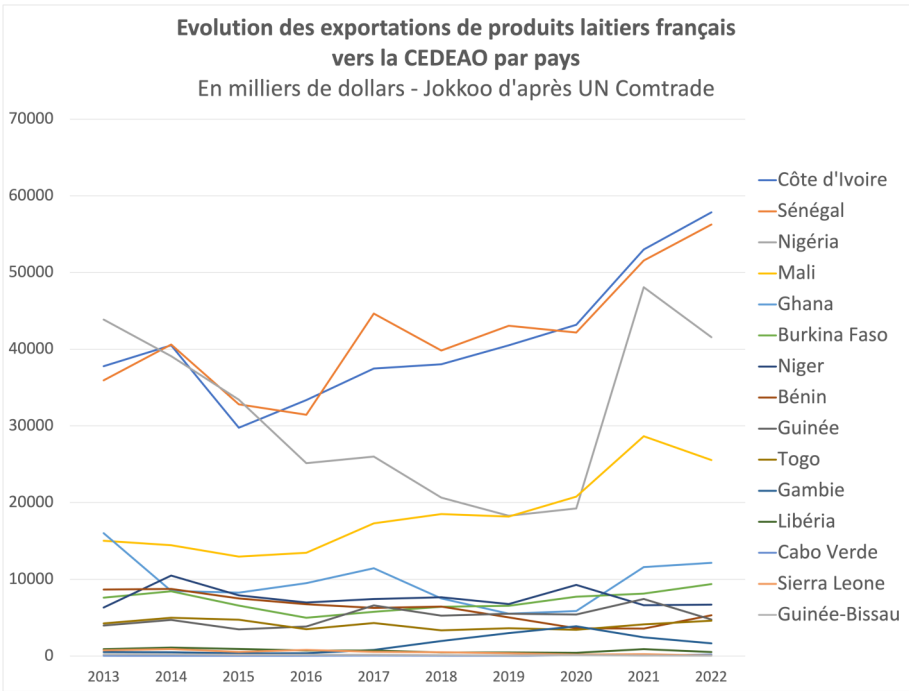
### Les exports de produits laitiers français en Afrique de l'Ouest

Les 15 pays de la CEDEAO absorbent 24% de la valeur des exports de produits laitiers français vers l'Afrique en 2021. Dans la région, quatre pays captent 80% des exports français : la Côte d'Ivoire (26%), le Sénégal (25%), le Nigeria (18%) et le Mali (11%). L'augmentation des exportations de produits laitiers vers la CEDEAO s'explique en particulier par la hausse continue des importations de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, tandis que le Nigeria et le Mali connaissent des évolutions contrastées de leurs importations depuis 2020.

Les produits secs sont très largement majoritaires dans les exportations françaises vers l'Afrique de l'Ouest. Les poudres entières et écrémées représentaient un quart de la valeur des produits laitiers exportés en 2022, suivies des mélanges MG (23% des exportations) et des poudres de lait infantiles (17%). Au total, ces trois produits secs représentent les deux tiers des exports laitiers français vers l'Afrique de l'Ouest en 2022.

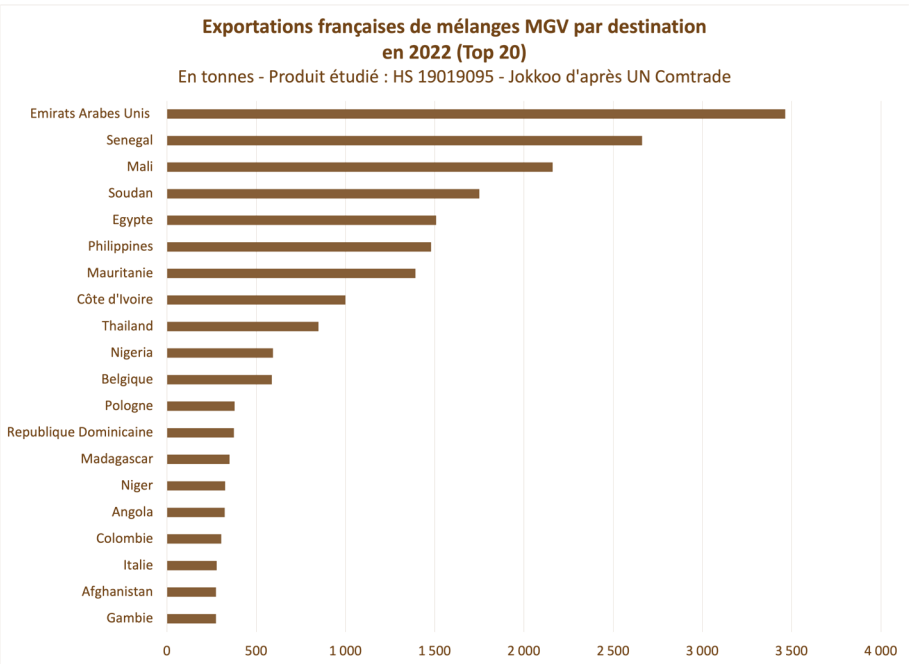


Deux tendances fortes sont à noter depuis 2020 : une baisse de la valeur des exports français de poudres de lait et des poudres infantiles et une forte hausse de la valeur des exports de poudres MGV qui passe de 30 millions de dollars en 2020 à 52 millions de dollars en 2022. Les exportations de la France de mélanges MGV continuent de représenter environ 5% du total des importations de la CEDEAO. Ce pourcentage reste stable dans un contexte de hausse générale des importations des mélanges MGV en Afrique de l'Ouest.



La nomenclature douanière internationale enregistre spécifiquement les exportations de mélanges MGV depuis 2020. D'après ces nouvelles données statistiques, les principaux clients français de ce produit en 2022 sont les pays représentés dans le graphique ci-dessous.

**Exportations de mélanges MGV françaises par destination en 2022 (top 20)**



L'Afrique de l'Ouest, en particulier le Sénégal et le Mali, apparaît comme une zone privilégiée pour ces exportations. Il est néanmoins nécessaire de noter que l'utilisation de la déclaration spécifique des mélanges MGV en est à ses début et qu'elle ne semble pas encore être utilisée de manière optimale.

## Analyse des tendances des investissements et des démarches RSE des entreprises françaises en Afrique de l'Ouest

Les principaux investissements ou positionnements de marques des entreprises et coopératives françaises en Afrique de l'Ouest sont actuellement les suivants (d'après CIRAD/Jokko<sup>20</sup>) :

	Création	Partenaire ouest-africain	Pays	Marque et principaux produits laitiers	Capacité	Collecte lait local	Usage de MGV
<b>Lactalis</b>		Meroueh	Sénégal	Laicran : lait en poudre		Non	Non
		ISPL	Sénégal	Bridel, Président : lait UHT		Non	Non
	1994	MaliLait	Mali	MaliLait : lait frais, yaourts, fromage blanc	60 000 l/j	Oui (15 000 l/j)	Non
		Cotim	Mali	Laicran : lait en poudre		Non	Non
<b>Sodiaal</b>		Eurolait, filiale du groupe Eurofind	Côte d'Ivoire	Franchise Yoplait : yaourts (pots et sachets) ; Candia : lait UHT	40 000 l/j	Non	Non
	2005	Eurolait	Mali	Franchise Yoplait : yaourts (sachets) ; Calin : fromage blanc	30 000 l/j	Oui (400 l/j)	Non
	2005	Kirène	Sénégal	Franchise Candia : lait UHT	10 000 l/j	Oui (2000 l/j)	Non
	1987	Tivisky	Mauritanie	Lait UHT et pasteurisé, yaourt, fromage	30 000 l/j	Oui	Non
<b>Bel</b>	2015	La vache qui rit	Côte d'Ivoire (Abidjan)	Vache qui rit : fromage		Non	Oui
<b>Danone</b>		Fan Milk	Côte d'Ivoire, Ghana, Burkina Faso, Togo, Bénin, Nigeria	Réseau de distribution de produits laitiers		Non	Oui
	2006	Laiterie du Berger	Sénégal	Acquisition de 25% de la laiterie	15 000 l/j	Oui	Non

<sup>20</sup> Christian Corniaux (2015) - « L'industrie laitière en Afrique de l'Ouest : histoire, stratégies et perspectives », Cirad.

Concernant les engagements des entreprises françaises dans des projets de collecte de lait local et/ou de RSE, les initiatives suivantes peuvent être citées :

- ◆ La participation de Lactalis à Malilait, laiterie malienne qui collecte d'importantes quantités de lait local, notamment auprès d'agropasteurs ;
- ◆ La cession de franchises (Yoplait, Candia) de Sodiaal à Eurolait au Mali, à Kirène au Sénégal et Tivisky en Mauritanie, trois laiteries qui collectent du lait local ;
- ◆ L'implantation par Bel d'une fromagerie industrielle « miniature »<sup>21</sup> à Abidjan et le développement d'une importante stratégie RSE en direction de l'Afrique, où ses marques (Babybel, La Vache qui rit et Kiri) sont historiquement implantées. C'est dans ce cadre que Bel a défini un socle d'engagements régissant l'utilisation des matières grasses d'origine végétale afin d'offrir des « innovations positives à ses consommateurs »<sup>22</sup>. Le groupe indique que l'huile de palme utilisée dans ses produits est 100 % certifiée RSPO (certification « Table ronde sur l'huile de palme durable »)<sup>23</sup> ;
- ◆ L'investissement de Danone (Danone Communities et Groupe Danone) dans la laiterie du Berger au Sénégal, aux côtés d'autres partenaires industriels et financiers (Investisseurs et partenaires (fonds d'investissement à impact), la Fondation Grameen Crédit Agricole et PhiTrust Partenaires).

Contrairement à d'autres grandes entreprises du secteur laitier, en particulier FrieslandCampina (Pays-Bas) et Arla (Danemark), les entreprises françaises n'ont pas effectué d'investissements dans des unités portant leurs enseignes en Afrique de l'Ouest et transformant du lait local. En revanche, à l'image de Lactalis ou de Danone, elles ont effectué des prises de participation dans des laiteries qui transforment du lait local.

Les entreprises françaises n'ont pas, non plus, investi dans des infrastructures de production locale de lait ou dans le renforcement des capacités de la filière locale (formation des producteurs, investissements dans des infrastructures de production ou de distribution...).

À ce titre, il est important de souligner que, hormis Danone via FanMilk, elles ne sont pas présentes au Nigeria, pays dans lequel sont développés la plupart des projets liés à l'augmentation de la production de lait local grâce à une politique publique volontariste. Parmi les entreprises et coopératives laitières françaises, Danone et Bel semblent être les acteurs qui affichent les volontés les plus fortes d'implantation en Afrique de l'Ouest.

Leurs actions sont essentiellement tournées vers une offre de produits laitiers bon marché, en capacité de satisfaire les consommateurs en matière de compétitivité prix.

Le débat sur les impacts sociétaux de la production laitière en Afrique de l'Ouest s'est néanmoins implanté dans le secteur laitier français via le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (CNIEL). Il a, en particulier, noué un partenariat avec le CIRAD pour « étudier les stratégies RSE des firmes investissant ou exportant du lait sur le continent africain » en 2021<sup>24</sup>.

<sup>21</sup> L'usine Nouvelle. Bel crée l'usine "en kit" et l'implante en Côte d'Ivoire. 15 mars 2016.

<sup>22</sup> Bel (2018). Démarche RSE du groupe Bel. Communication sur les progrès 2018.

<sup>23</sup> La table ronde sur l'huile de palme durable (ou RSPO, de l'anglais Roundtable on Sustainable Palm Oil) est une organisation internationale créée en 2004 dans l'objectif de promouvoir la production et l'utilisation d'huile de palme durable grâce à la mise en place et au respect de normes mondiales engageant les diverses parties prenantes du secteur et conduisant à la mise sur le marché d'huile de palme certifiée durable.

<sup>24</sup> France Terre de lait (2021). Christian Corniaux : « Les grandes entreprises laitières ont toutes leur rôle à jouer pour favoriser la collecte locale du lait ».

## QUELLES PISTES D'ÉVOLUTION DE LA STRATÉGIE DU SECTEUR LAITIER FRANÇAIS EN AFRIQUE DE L'OUEST ?

### La concurrence des exportations de produits laitiers

La compétitivité-prix des poudres de lait joue un rôle déterminant en matière de concurrence sur le marché des produits laitiers ouest-africains. Glambia (Irlande), FrieslandCampina (Pays-Bas), les entreprises polonaises ou malaisiennes ont largement capté ce marché grâce au développement des exportations des mélanges MGV. Pour autant, l'Offensive lait de la CEDEAO pourrait limiter la concurrence de ces produits sur le marché ouest-africain par des mesures fiscales. Dans une moindre mesure, l'adoption du règlement européen sur la déforestation importée, dont la mise en œuvre devrait être effective début 2025, pourrait augmenter le coût de l'huile de palme et, par conséquent, le coût de revient des mélanges MGV européens.

Enfin, l'inflation des coûts énergétiques, si elle tendait à perdurer, aura également une incidence sensible sur les coûts de production de ces poudres, qui réclament davantage de ressources énergétiques qu'une poudre de lait entier ou écrémé.

Dans ce contexte, on peut noter que le positionnement de l'interprofession laitière française est original sur la scène internationale.

En effet, le CNIEL a validé en 2019 une démarche de responsabilité sociétale qui l'amène à prendre des engagements en faveur de la promotion des « exports responsables » : « *Pour promouvoir un export français responsable dans le respect des filières locales et des cultures alimentaires, les producteurs et transformateurs laitiers français orientent leur stratégie d'exportation vers des produits à valeur ajoutée, en complément de l'offre locale des pays émergents, plutôt qu'en concurrence frontale. Avec la démarche de responsabilité sociétale France Terre de Lait, la filière fait le choix de poursuivre les efforts et de continuer d'exporter les produits laitiers français sans qu'ils ne se substituent à l'offre locale*<sup>25</sup>».

Dans le cadre de cette démarche, le CNIEL s'est engagé à suivre l'évolution de la valeur ajoutée des produits exportés en Afrique de l'Ouest, en calculant le prix moyen du litre de lait exporté (équivalent tonne des produits laitiers) vers cette région. La profession française s'inscrit par conséquent dans une logique de complémentarité au sein du secteur laitier international et considère le développement local de la production laitière comme une priorité.

Même si la participation de la France aux exports de poudres MGV en Afrique de l'Ouest reste relativement modeste, ce produit est identifié comme étant le plus problématique en termes de concurrence. La question de la complémentarité entre exports et production locale est donc particulièrement centrée sur la commercialisation de ce produit.

L'interprofession est consciente des enjeux liés à la déstabilisation des marchés laitiers dans les pays en développement. Elle entretient également un dialogue continu avec la coalition « Mon lait est local » et la société civile française pour assurer une veille sur les effets des exports sur le marché ouest-africain.

<sup>25</sup> CNIEL (2019). France terre de lait.

## RECOMMANDATIONS

### → **Initier une stratégie public/privé nationale vis-à-vis de l'Afrique de l'Ouest**

Deux tendances se démarquent dans le positionnement des organisations françaises quant au développement de la filière laitière ouest-africaine. Du côté des organisations publiques, et en particulier du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères et de l'AFD, le soutien à l'Offensive lait de la CEDEAO s'inscrit dans un objectif d'augmenter les capacités de production locale, en particulier des producteurs les plus pauvres.

Chrysoula Zacharopoulou, Secrétaire d'État française chargée du développement, de la francophonie et des partenariats internationaux, estimait lors de la signature de la convention de soutien à l'Offensive lait, que « *ce soutien de l'AFD s'inscrit dans le cadre de nos efforts collectifs pour renforcer la réponse régionale aux défis de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que pour favoriser le développement économique et social de la région* ». Du côté des entreprises, la hausse récente des exportations de poudres MGVS vers la CEDEAO, dans un contexte de repli de la production et des exportations nationales de poudres, interroge sur la considération de ce marché peu protégé.

Un dialogue s'appuyant sur des analyses de marché et d'impact permettrait de concevoir un plan d'action compatible avec la vision de l'État et de l'interprofession, qui aurait pour ambition d'identifier des politiques incitatives pour les stratégies industrielles.

### → **Lancer une réflexion au sein de la profession sur l'impact des poudres MGVS sur le cours du lait**

Au-delà de l'Afrique de l'Ouest, les poudres MGVS représenteraient 10% du commerce mondial des produits laitiers en 2019<sup>26</sup>, avec des exportations portées par l'Asie (37% des exports mondiaux) et l'Europe (35%, hors commerce intra Union européenne). Compte tenu du différentiel de prix entre ce substitut du lait entier et celui des poudres grasses, il semble important de s'interroger sur ses effets sur le prix mondial du lait. L'influence des mélanges MGVS sur les prix des produits laitiers et sur les revenus des producteurs est pourtant peu analysée.

Si elle peut être positive pour les producteurs résidant dans les pays disposant de structures de transformation significatives, il est probable que le commerce des mélanges MGVS exerce une forte concurrence sur les productions nationales des pays les moins bien équipés. Le cas de l'Afrique de l'Ouest serait alors symptomatique d'une problématique plus large. La France pourrait occuper une place stratégique dans une réflexion européenne sur les impacts de la croissance du commerce de mélanges MGVS sur le marché international et le prix du lait.

### → **S'interroger sur l'impact écologique des poudres MGVS**

La part de marché occupée par les poudres MGVS au niveau mondial interroge sur l'impact écologique de ce produit, compte tenu du rôle important de la production d'huile de palme (majoritairement utilisée dans les mélanges) dans la déforestation importée. Sachant que le CNIEL a entamé une réflexion sur les importations de soja, il paraît cohérent qu'un tel engagement soit également considéré concernant l'utilisation d'huile de palme via les mélanges MGVS. Une telle décision pourrait permettre de devancer les possibles conséquences de l'application du règlement européen sur la déforestation importée. Elle serait également susceptible de favoriser l'engagement de coopératives et d'entreprises laitières soucieuses de leur impact environnemental, en faveur de l'abandon de l'utilisation d'huile de palme ou de l'utilisation d'une huile de palme certifiée durable.

<sup>26</sup> Christian Corniaux, Guillaume Duteurtre, Djiby Dia, Vincent Chatellier (2021). « Les produits low-cost dans l'internationalisation des marchés agro-alimentaires : le cas des exportations européennes de poudres lactées MGVS en Afrique de l'Ouest ». 15èmes Journées de Recherches en Sciences Sociales, Toulouse, 9 et 10 décembre 2021.

## La position des entreprises françaises en termes d'investissements responsables

En termes d'investissement dans le secteur laitier ouest-africain, les entreprises françaises ont privilégié des participations financières dans les entreprises locales. Néanmoins, les investissements dans les circuits de transformation et de commercialisation amènent les mêmes entreprises à conditionner et distribuer des mélanges MGV.

Par conséquent, le positionnement des entreprises privées laitières françaises sur le marché ne semble pas structurellement orienté vers des investissements pour le développement de la production locale.

## RECOMMANDATIONS

### → **Créer des partenariats économiques différenciants et compatibles avec l'Offensive lait**

En matière d'investissement dans le secteur du lait en Afrique de l'Ouest, la France a privilégié la prise de participation et l'acquisition. De ce fait, les entreprises françaises investissent souvent dans « l'existant », démarche qui peut renforcer les dynamiques locales. La Laiterie du Berger est, à ce titre, un cas régulièrement cité. Ce type de partenariat économique pourrait être soutenu afin d'être mis à l'échelle et contribuer significativement au développement de la collecte de lait local et au renouveau des liens économiques entre les filières laitières française et ouest-africaine, dans un contexte où la France soutient l'Offensive lait de la CEDEAO. Une dynamique française en faveur d'initiatives de « co-développement économique » pourrait porter sur la collecte et la production de lait, mais également sur d'autres domaines tels que la génétique ou l'alimentation animale.

### → **S'appuyer sur les organisations paysannes en matière d'augmentation de la production**

Alors que les initiatives nationales et sous-régionales en Afrique de l'Ouest visent l'augmentation de la production locale, plusieurs tendances émergent dans ce domaine. Elles vont de la création de grandes unités de production (exemple de la structure soutenue par Arla au Nigeria) à l'organisation de la collecte auprès des agropasteurs. Les impacts de ces initiatives en matière de développement économique et territorial sont divers, particulièrement dans des territoires où l'élevage laitier est une source de revenu potentielle pour des éleveuses et des éleveurs en situation de précarité économique. L'inclusion de ces derniers dans la dynamique de renforcement de l'autonomie laitière ouest-africaine paraît particulièrement porteuse en termes de développement humain. Pour garantir ce cercle vertueux, les organisations paysannes sont des interlocuteurs qui doivent être privilégiés en tant qu'interface entre les éleveurs ouest-africains, les États, les partenaires techniques et financiers et les industriels.

Au niveau français, les ONG sont les acteurs qui connaissent certainement le mieux la cartographie des organisations paysannes et sont en mesure de créer des liens directs entre ces organisations et les acteurs publics et privés français. Cette mise en réseau peut être source de renouvellement des partenariats et renforcer la capacité de vigilance des entreprises sur leurs impacts sociaux, comme le propose Afdi à travers la mise en œuvre de Partenariats économiques responsables (PER).

## Précisions méthodologiques

L'analyse présentée dans ce document a été réalisée sur la base d'un travail bibliographique, d'analyses statistiques et d'entretiens avec des experts. Le comité de publication tient à remercier Anne-Françoise Taisne, secrétaire générale du CFSI, Benoît Rouyer, directeur Prospective économique du CNIEL, Fanny Lashcari, doctorante au CIRAD, et Jean-René Cuzon, Responsable équipe projet agriculture de l'Agence française de développement (AFD), pour le temps qu'ils ont accordé à Afdi dans le cadre de ce travail.

Du point de vue statistique, hormis les précisions dans les sous-titres des graphiques, les « produits laitiers » étudiés dans ce document correspondent aux nomenclatures douanières suivantes :

<b>SH 0401</b>	Lait et crème de lait, non concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants.
<b>SH 0402</b>	Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants.
<b>SH 0403</b>	Babeurre, lait et crème caillés, yoghourt, képhir et autres laits et crèmes fermentés ou acidifiés, même concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants ou
<b>SH 0404</b>	Lactosérum, même concentré ou additionné de sucre ou d'autres édulcorants; produits consistant en composants naturels du lait, même additionnés de sucre ou
<b>SH 0405</b>	Beurre et autres matières grasses provenant du lait ; pâtes à tartiner laitières.
<b>SH 0406</b>	Fromages et caillebotte.
<b>SH 190110</b>	Lait infantile.
<b>SH 190190</b>	Autres préparations alimentaires de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou

Le code douanier SH 190190 a été utilisé pour estimer les échanges de mélanges MGV (Matières Grasses Végétales) à partir des données UN Comtrade, issues des données européennes fournies par Eurostat et respectant les normes du COMEXT. Bien qu'imparfaite, l'utilisation du code SH 190190 est communément admise dans l'estimation des échanges de mélanges MGV avec l'Afrique, en tenant compte de l'analyse des flux et plus particulièrement de la sous-catégorie SH 19019099 (désignant plus précisément ce produit).

L'entrée en vigueur du code douanier SH 19019095 en 2021, qui désigne spécifiquement les mélanges MGV, devrait permettre de combler ces lacunes statistiques dans les années à venir. Il est également important de préciser que l'utilisation de la dénomination « produits laitiers » pour le groupe de produits étudiés est un raccourci discutable, les mélanges MGV n'étant pas considérés comme tels par le Codex Alimentarius.



**POUR PLUS D'INFORMATIONS**

CONSULTEZ NOTRE SITE WEB

[www.afdi-opa.org](http://www.afdi-opa.org)



CONTACTEZ NOUS

Afdi est membre d'AgriCord



[info@agricord.org](mailto:info@agricord.org)

[www.agricord.org](http://www.agricord.org)



En partenariat  
avec



Ce document bénéficie d'un soutien de l'Agence française de développement. Les idées et les opinions qui y sont présentées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Agence française de développement.